

EDUCATION / JEUNESSE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE INAUGURATION DU
COLLÈGE SIMONE VEIL DE CHELLES



Discours du Président du Département de Seine-et-Marne devant les collégiens de Simone Veil de Chelles © Département de Seine-et-Marne / Barthélémy Ruggeri

Le Président du Département de Seine-et-Marne, Jean-François Parigi, a inauguré le nouveau collège Simone Veil de Chelles, en présence de nombreux élus, des élèves et de l'équipe éducative qui ont offert un accueil chaleureux lors des portes ouvertes, samedi 26 novembre.

 Créé le: 29/11/2022

L'éducation des collégiens, une priorité



Le nouveau collège de Chelles porte le nom de Simone Veil, juriste, ministre, européenne convaincue et survivante des camps de concentration

©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE / BARTHÉLÉMY RUGGERI

Les études démographique menées ces dernières années ont montré que les collèges sur la commune de Chelles n'étaient plus en capacité d'accueillir la totalité des effectifs. Le Département de Seine-et-Marne a donc décidé la construction du collège « Simone Veil » qui est le 5^e collège de la commune et le 129^e collège du Département.

Ce nouvel établissement, moderne, fonctionnel et spacieux accueille les élèves de 6^e depuis la rentrée scolaire de septembre 2022.

La construction d'un nouveau collège est un investissement majeur, tourné vers l'avenir, qui s'inscrit dans le cadre d'une politique dynamique menée par la majorité départementale pour répondre aux besoins des territoires.

« C'est donc avec beaucoup d'engagement et d'ambition que nous avons travaillé main dans la main avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne pour bâtir ce collège de 36 classes qui accueille les collégiens chellois dans un environnement de travail propice à l'éveil et l'apprentissage », déclare Brice Rabaste, maire de Chelles et Vice-président en charge des transports et des mobilités.



Offrir aux collégiens un cadre de travail propice à leur réussite et à leur épanouissement est une priorité pour le Département.

Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne

800

élèves

peuvent être accueillis

6852

m2

de superficie totale

28

M€

investis dans le projet

36

classes